

Préavis 09/2011

Comptes pour l'année 2009

Certaines choses ont été déjà dites, je tiens pourtant à les repreciser par la voix de notre conseillère communale membre de la Cofin, Catherine Buchet.

Nous tenons à féliciter tout d'abord l'introduction de la méthodologie Ernst & Young et de leur rapport qui nous permet, sur la base d'un processus d'évaluation neutre, d'avoir une prise de position sur les éléments probants, suffisants et adéquats pour donner l'assurance raisonnable que les comptes sont exempts d'anomalie. Pour des miliciens tels que nous, c'est un document précieux qui nous permet de nous assurer et de nous rassurer sur certains risques possibles. Les résultats ont conduit à certains ajustements et reclassements, mineurs sur l'ensemble des comptes. Il est toutefois intéressant de relever que le bénéfice dégagé permet de couvrir largement les charges, ce qui induit un risque, différent selon notre appartenance politique, *mais qui pour notre parti devrait être rendu aux citoyens – nous parlons d'une baisse d'impôts.* (tu n'es pas obligé de dire ce qui est en rouge, je ne connais pas notre position là-dessus à Montreux). Ce rapport indique également d'autres ratios, dont une assez bonne maîtrise de nos dépenses, une sous-estimation de nos revenus fiscaux qui est à prendre au sérieux, ainsi qu'une couverture des réserves qui se dégrade depuis plusieurs années. Nous en prenons donc bonne note et nous ferons en sorte de suivre avec intérêt ces ratios.

Quant aux comptes 2010, il n'est pas toujours facile de savoir ce qui se cache derrière certains montants. Certaines règles sont appliquées qui évoluent au gré des années, il y a des basculements de normes qui sont difficiles à suivre et qui ne nous permettent pas vraiment d'avoir une vision d'ensemble claire. Pour quelques objets ou demandes du Conseil communal, il règne un certain manque de transparence ou alors d'incompréhension. Pour n'en citer que 2, parlons du 2M2C et des dépenses liées à la Francophonie, récapitulatif promis à notre commission que nous attendons encore ou peut-être faudrait-il dire toujours. Je parlerai encore d'un dernier point, l'augmentation des crédits complémentaires de la Municipalité qui a explosé de 1 million à 3 millions, sachant que la limite de chaque crédit est de 50'000.-. Ce qui fait au total environ 60 crédits complémentaires si nous prenons la valeur maximale de 50'000.- ou encore 5 crédits par mois ou 1 par semaine. Impressionnant, non ? Dès lors, le budget voté par le Conseil communal ne correspond plus au budget inscrit dans les comptes.

En conclusion, nous suivrons de près certains éléments que nous venons de citer. Nous soutiendrons également l'amendement de Pierre-André Spahn. Comme aujourd'hui la CoFin n'a pas assez d'information concernant l'obligation de créer du capital et qu'apparemment il n'y a pas encore d'obligations légales, l'UDC préfère l'allouer au fond de réserve générale plutôt qu'à l'augmentation du capital. Ainsi amendé, nous accepterons les comptes 2010.